

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10846**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Psychologie Social et Cognitive - Spécialité : Accompagnement des Troubles cognitifs et socio-cognitifs, des Inadaptations et des Exclusions

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Clermont-Ferrand II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

124 Psychologie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé du Master ATIE peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Etablir le diagnostic d'un trouble du comportement
- Faire l'évaluation complète des compétences, des déficits et des particularités d'une personne ayant des difficultés
- Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'intervention pour venir en aide aux personnes en difficulté
- Coordonner une équipe de professionnels impliqués dans la mise en œuvre d'un programme d'intervention destiné à venir en aide à une personne en difficulté
- Faire l'expertise de projet de structures destinées à l'accueil de personnes présentant des difficultés ou en situation de handicap

#### COMPETENCES TRANSVERSALES

##### >> Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie, établir des priorités, gérer son temps.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- Développer et mettre en œuvre un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation.

##### >> Compétences relationnelles

- Communiquer à l'oral et à l'écrit, en français et en anglais : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, échanger dans une langue étrangère.
- Travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer.

#### COMPETENCES SCIENTIFIQUES GENERALES

- Respecter l'éthique scientifique.
- Connaître, respecter et mettre en œuvre les réglementations en vigueur.
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction.
- Adopter une approche interdisciplinaire.
- Concevoir et mettre en œuvre une démarche scientifique de résolution de situations problématiques: utiliser les instruments et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données scientifiques; valider un modèle théorique par comparaison de ses prévisions avec les données empiriques recueillies; apprécier les limites de validité d'un modèle.
- Maîtriser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données.
- Maîtriser des outils bureautiques.

#### COMPETENCE SCIENTIFIQUES PROFESSIONNELLES

- Etre capable d'inscrire son activité professionnelle dans le cadre des classifications internationales des troubles du comportement
- Etre capable d'agir dans un cadre professionnel pluridisciplinaire où les activités sont fondées scientifiquement.
- Etre capable de conduire son activité dans le respect de la déontologie et l'éthique professionnelle.
- Domaine des troubles du comportement
- Etre capable d'identifier, analyser et prendre en charge certains aspects problématiques du comportement cognitif et social humain dans son environnement.
- Etre capable de mettre en œuvre les outils scientifiques actuels nécessaires à la conduite d'un dépistage, d'un diagnostic, d'une évaluation complète et d'une prise en charge adaptée.
- Etre capable de faire face, avec efficacité, aux troubles du développement et des apprentissages, des troubles du comportement de la personne adulte, des troubles du comportement de la personne vieillissante. Etre capable notamment de faire face aux troubles des

comportements liés à la dyslexie, la dyscalculie, la dyspraxie, l'autisme, la toxicomanie, la schizophrénie, la dépression, les troubles du comportement alimentaire, la phobie sociale, la démence, etc.

- Gestion socio-cognitive des troubles du comportement

- Etre capable d'identifier les processus sociocognitifs impliqués dans les déficits de performance pour venir en aide aux personnes (enfants, adultes et personnes vieillissantes) manifestant des difficultés dans le traitement des situations quotidiennes.

- Etre capable d'éviter ou réduire l'inadaptation à l'environnement ordinaire, débouchant, à terme, vers des situations d'exclusion au niveau familial, scolaire, professionnel, culturel

- Etre capable d'appréhender des troubles dans leur contexte social, qu'il soit familial, scolaire ou professionnel.

- Etre capable d'inclure dans l'analyse des situations problèmes liées aux individus en difficulté les notions fondamentales comme la menace du stéréotype, la perception de compétence ou d'expertise, la gestion des émotions dans les interactions sociales, l'influence sociale, la connaissance de soi, la comparaison intergroupes, les stéréotypes, l'appartenance groupale (groupe dominant, groupe dominé), les attitudes et la stigmatisation.

Interaction et l'insertion professionnelle

- Etre capable de d'intervenir et former des professionnels de l'insertion sociale, scolaire et professionnelle

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Milieu associatif (accompagnement de populations en difficulté, en échec scolaire, personnes âgées ou isolées, personnes handicapées)

Secteur de l'éducation (formation et réinsertion, éducation nationale : concours de CPE, COP, IUFM).

Travail social spécialisé

- Psychologue de la fonction publique territoriale (aide sociale à l'enfance, protection maternelle et infantile)

- Psychologue dans le secteur hospitalier (neuropsychologie, psychiatrie, gériatrie, oncologie, addictologie, troubles alimentaires...)

- Psychologue dans le secteur des services de mairies (problème de populations en difficulté, nomadisme)

- Psychologue dans un centre de ressources (ex : CRA = Centre Ressources Autisme)

- Psychologue dans le secteur de l'éducation spécialisée institutionnelle (SESSAD, IME, CMP, IMPRO, ESAT, etc.)

- Psychologue dans le secteur associatif (Associations d'aide aux personnes en difficulté, Association de parents d'enfants handicapés)

- Psychologue en maison de retraites (MAPAD),

- Psychologue en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA),

- Psychologue en Centre de ressources et de formation pour adultes en difficulté

- Psychologue exerçant en profession libérale.

### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**K1104** : Psychologie

### **Réglementation d'activités :**

L'exercice du métier de psychologue est strictement limité aux personnes ayant bénéficié d'un cursus complet de psychologie et titulaires d'un master professionnel de psychologie (Loi n° 85-772 du 25 juillet 1985)

### **Modalités d'accès à cette certification**

#### **Descriptif des composants de la certification :**

Ce master est conforme au système européen. Il est accessible en M1 à un titulaire d'une licence mention psychologie ou tout diplôme équivalent.

Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 ECTS (European Credit Transfer System). Elle est composée de 2 semestres de 30 ECTS (S1 et S2), chacun correspondant environ à 150h de travail encadré par des enseignants, auxquelles s'ajoute le travail personnel et le travail de recherche, et à un groupement S3+S4, en seconde année, valant 60 ECTS.

Le M1 est commun aux trois spécialités de la mention, chaque semestre permet d'acquérir 30 crédits ECTS. Il y a 4 unités d'enseignement (UE) en S1, trois unités en S2, dont le travail d'étude et de recherche [TER] qui compte pour 15 ECTS en raison de son importance pédagogique dans le cursus. Des unités d'enseignements disciplinaires optionnelles à choix aux semestres S1 et S2 permettent à l'étudiant d'ajuster son projet de formation (recherche ou pratique professionnelle).

Chaque UE du M1 fait l'objet d'un contrôle des connaissances par le biais d'un examen terminal en fin d'année universitaire, soit par un contrôle continu, soit par un rapport écrit et des exposés oraux. Il y a compensation des UE au sein de chaque semestre. Les deux semestres de M1 d'une année universitaire se compensent pour valider les 60 crédits ECTS de l'année.

Le M2 est conçu dans le modèle de l'alternance (360 h d'enseignement universitaire / stage d'au moins 16 semaines) durant une année complète de formation. Les enseignements sont assurés en partie par des universitaires et en partie par des professionnels. Le stage s'effectue sur l'un des thèmes traités dans le cadre des S3 et S4. Il a donc pour objectif d'accroître une expertise spécifique. Le stage s'étend sur l'ensemble de l'année universitaire (S3 et S4), l'étudiant étant à la disposition de son organisme d'accueil en dehors des périodes de formation à l'Université. Il comporte au minimum 16 semaines réparties selon l'alternance suivante : 2 semaines à l'Université, 2 semaines en organisme d'accueil, 7 semaines à l'Université, 7 semaines en organisme d'accueil, 7 semaines à l'Université, 7 semaines en organisme d'accueil. Dans le cadre de son stage, chaque étudiant doit réaliser un travail qui anticipe sur l'activité professionnelle de psychologue. L'enseignement spécifique concerne les champs suivants :

UE.1 Les troubles du développement et des apprentissages chez l'enfant et l'adolescent : de l'inadaptation aux difficultés de participation sociale. (15 crédits ECTS)

UE-2 Troubles du comportement de la personne adulte : de l'inadaptation aux difficultés de participation sociale. (5 crédits ECTS)

UE-3 Troubles du comportement de la personne vieillissante : de l'inadaptation aux difficultés de participation sociale (5 crédits ECTS)

UE-4 L'intervention psychologique (5 crédits ECTS)

La mention au Diplôme est accordée sur l'ensemble des 2 années effectuées dans l'Établissement (prise en compte de l'année dans un autre établissement pour les étudiants qui intègrent le master en M2).

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé sans limitation sous réserve de conformité avec la base légale du diplôme.

**Validité des composantes acquises : non prévue**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Membre de l'équipe pédagogique et personnes ayant contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Membre de l'équipe pédagogique et personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Membre de l'équipe pédagogique et personnes ayant contribué aux enseignements

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 18 juillet 2008 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand II à délivrer les diplômes nationaux.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

Insertion professionnelle très proche de 100% avec, très rarement, un niveau de recrutement inférieur à la qualification obtenue (ex : éducateur spécialisé)

<http://www.univ-bpclermont.fr/article10545.html>

**Autres sources d'information :**

<http://www.psy.univ-bpclermont.fr/ufr/enseignement/mastertie.html>

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

[Site de l'UFR de Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation](#)

**Lieu(x) de certification :**

UFR de Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation

Université Blaise Pascal

34 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

UFR de Psychologie, Sciences Sociales et Sciences de l'Éducation

Université Blaise Pascal

34 avenue Carnot

63037 CLERMONT-FERRAND

**Historique de la certification :**